



E D G E P O I N T

Portefeuille mondial EdgePoint

États financiers semestriels

Pour la période close le 30 juin 2024

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 22 août 2024



Norman Tang
Chef des finances
Le 22 août 2024

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

Portefeuille mondial EdgePoint

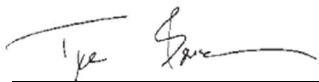
États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023


	2024	2023
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	11 361 915 \$	10 954 013 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	433 027	818 707
Montants à recevoir pour les titres vendus	42 224	3 589
Dividendes à recevoir	16 515	16 185
Montants à recevoir pour les parts souscrites	14 673	9 928
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	992	31 320
Intérêts et autres débiteurs	878	253
Total des actifs	11 870 224 \$	11 833 995 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les titres achetés	33 616 \$	12 278 \$
Montants à payer pour les parts rachetées	6 775	7 351
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	3 380	–
Total des passifs	43 771	19 629
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 826 453 \$	11 814 366 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	2 899 456 \$	2 954 093 \$
Série A(N)	1 195 666	1 210 042
Série AT6	1 171	842
Série A(N)T6	2 429	2 084
Série F	4 777 364	4 747 421
Série F(N)	1 534 368	1 481 531
Série FT6	13 524	11 103
Série F(N)T6	2 687	2 646
Série I	1 377 202	1 383 884
Série IT8	22 586	20 720
Nombre de parts en circulation		
Série A	82 306 584	85 082 179
Série A(N)	34 081 717	35 024 588
Série AT6	44 276	31 358
Série A(N)T6	92 287	78 071
Série F	136 226 872	138 126 057
Série F(N)	43 926 661	43 294 424
Série FT6	515 531	419 344
Série F(N)T6	102 737	100 267
Série I	38 978 506	40 162 685
Série IT8	896 600	810 736
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	35,23 \$	34,72 \$
Série A(N)	35,08	34,55
Série AT6	26,45	26,85
Série A(N)T6	26,32	26,69
Série F	35,07	34,37
Série F(N)	34,93	34,22
Série FT6	26,23	26,48
Série F(N)T6	26,16	26,40
Série I	35,33	34,46
Série IT8	25,19	25,56

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille mondial EdgePoint

États du résultat global (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023

	2024	2023
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	12 898 \$	13 664 \$
Dividendes	102 659	107 798
Produits tirés du prêt de titres	–	85
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 637	(2 382)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	279 083	85 794
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	3 124	(3 813)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	(83 731)	639 718
Total des produits (de la perte)	315 670 \$	840 864 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	63 508 \$	59 857 \$
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	3 085	1 868
Droits de garde	250	71
Frais de comptabilité	19	28
Communications aux porteurs de parts	140	124
Droits de dépôt	388	194
Honoraires d'audit	56	52
Frais juridiques	14	10
Honoraires du comité d'examen indépendant	11	9
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	7 444	6 891
Coûts d'opérations	2 798	3 731
Retenue d'impôts étrangers	8 343	1 927
Total des charges	86 056 \$	74 762 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(1 177)	(932)
Charges nettes	84 879	73 830
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	230 791 \$	767 034 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	44 768 \$	183 681 \$
Série A(N)	19 280	76 552
Série AT6	6	43
Série A(N)T6	30	44
Série F	98 104	310 393
Série F(N)	31 119	93 312
Série FT6	219	469
Série F(N)T6	56	109
Série I	36 713	101 727
Série IT8	496	704
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,53 \$	2,09 \$
Série A(N)	0,56	2,11
Série AT6	0,16	1,41
Série A(N)T6	0,36	0,88
Série F	0,72	2,26
Série F(N)	0,72	2,23
Série FT6	0,47	1,62
Série F(N)T6	0,55	1,64
Série I	0,91	2,45
Série IT8	0,62	1,89

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille mondial EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023

	Série A		Série A(N)		Série AT6	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 954 093 \$	2 798 103 \$	1 210 042 \$	1 150 409 \$	842 \$	616 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	44 768	183 681	19 280	76 552	6	43
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	178 821	213 485	69 493	91 750	582	224
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	483	401	173	152	5	7
Rachat de parts rachetables	(278 226)	(284 989)	(103 149)	(123 442)	(231)	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(483)	(401)	(173)	(152)	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	(33)	(23)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(54 637)	112 177	(14 376)	44 859	329	251
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 899 456 \$	2 910 280 \$	1 195 666 \$	1 195 268 \$	1 171 \$	867 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	85 082 179	88 986 881	35 024 588	36 717 770	31 358	23 940
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	5 025 538	6 518 626	1 964 898	2 808 861	21 524	8 575
Rachat de parts rachetables	(7 801 133)	(8 697 053)	(2 907 769)	(3 773 625)	(8 606)	–
Solde à la clôture de la période	82 306 584	86 808 454	34 081 717	35 753 006	44 276	32 515
	Série A(N)T6		Série F		Série F(N)	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 084 \$	455 \$	4 747 421 \$	4 311 404 \$	1 481 531 \$	1 260 913 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30	44	98 104	310 393	31 119	93 312
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	390	1 405	543 955	464 216	174 723	180 250
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	2	6	506	388	147	111
Rachat de parts rachetables	(10)	–	(612 096)	(517 610)	(153 005)	(136 040)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	–	–	(526)	(388)	(147)	(111)
Remboursement de capital	(67)	(40)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	345	1 415	29 943	256 998	52 837	137 521
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 429 \$	1 870 \$	4 777 364 \$	4 568 624 \$	1 534 368 \$	1 398 434 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	78 071	17 694	138 126 057	137 996 966	43 294 424	40 530 987
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	14 583	52 523	15 377 346	14 225 930	4 956 575	5 561 238
Rachat de parts rachetables	(367)	–	(17 276 531)	(15 837 979)	(4 324 338)	(4 184 564)
Solde à la clôture de la période	92 287	70 217	136 226 872	136 384 917	43 926 661	41 907 661

Portefeuille mondial EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023

	Série FT6		Série F(N)T6		Série I	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	11 103 \$	5 227 \$	2 646 \$	1 258 \$	1 383 884 \$	1 325 591 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	219	469	56	109	36 713	101 727
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	4 513	4 207	432	826	124 980	52 707
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	46	94	33	19	–	19
Rachat de parts rachetables	(1 990)	(817)	(397)	(82)	(168 375)	(97 121)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(2)	(1)	–	–	–	–
Remboursement de capital	(365)	(220)	(83)	(51)	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 421	3 732	41	821	(6 682)	57 332
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	13 524 \$	8 959 \$	2 687 \$	2 079 \$	1 377 202 \$	1 382 923 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	419 344	205 455	100 267	49 632	40 162 685	42 337 051
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	169 712	163 778	17 374	32 288	3 509 555	1 612 268
Rachat de parts rachetables	(73 525)	(31 139)	(14 904)	(3 160)	(4 693 734)	(2 953 109)
Solde à la clôture de la période	515 531	338 094	102 737	78 760	38 978 506	40 996 210

	Série IT8		Total	
	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	20 720 \$	7 260 \$	11 814 366 \$	10 861 236 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	496	704	230 791	767 034
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	2 602	7 603	1 100 491	1 016 673
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	13	1 395	1 210
Rachat de parts rachetables	(401)	(3 333)	(1 317 880)	(1 163 435)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	–	–	(1 331)	(1 055)
Remboursement de capital	(831)	(378)	(1 379)	(712)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 866	4 609	12 087	619 715
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	22 586 \$	11 869 \$	11 826 453 \$	11 480 951 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	810 736	291 029		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	101 384	295 071		
Rachat de parts rachetables	(15 520)	(126 945)		
Solde à la clôture de la période	896 600	459 155		

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	230 791 \$	767 034 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 637)	2 382
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(279 083)	(85 794)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	(3 124)	3 813
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	83 731	(639 718)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(625)	144
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(330)	1 960
Achats de placements	(2 053 813)	(2 639 097)
Produit de la vente de placements	1 857 674	2 357 524
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	3 124	(3 813)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(163 292) \$	(235 565) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 315) \$	(557) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	1 095 746	1 022 948
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 318 456)	(1 169 523)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(224 025) \$	(147 132) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(387 317) \$	(382 697) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 637	(2 382)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	818 707	674 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	433 027 \$	289 206 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	383 419 \$	189 780 \$
Placements à court terme	49 608	99 426
	433 027 \$	289 206 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	12 273 \$	13 808 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	93 986 \$	107 831 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille mondial EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2024

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Services de communications				
3 561 855	Tencent Holdings Limited	244 744 \$	232 375 \$	1,96 %
11 810 364	Warner Bros Discovery Inc.	193 640	120 209	1,02 %
		438 384	352 584	2,98 %
Produits de consommation discrétionnaire				
22 576 813	Mattel Inc.	461 502	502 210	4,25 %
4 809 981	Restaurant Brands International Inc.	340 129	463 682	3,92 %
1 403 897	Ross Stores Inc.	178 808	279 102	2,36 %
2 543 604	Aptiv PLC	278 199	245 046	2,07 %
4 270 512	Gentex Corporation	180 141	196 943	1,67 %
3 504 738	Caesars Entertainment Inc.	221 655	190 540	1,61 %
1 299 795	Evolution AB	164 556	185 217	1,57 %
		1 824 990	2 062 740	17,44 %
Produits de consommation de base				
3 610 662	Dollar Tree Inc.	616 859	527 397	4,46 %
1 555 348	PriceSmart Inc.	150 886	172 777	1,46 %
3 980 179	British American Tobacco PLC	177 365	167 259	1,41 %
		945 110	867 433	7,33 %
Énergie				
10 314 647	PrairieSky Royalty Limited	253 774	268 181	2,27 %
1 288 801	Tourmaline Oil Corporation	75 647	79 970	0,68 %
		329 421	348 151	2,94 %
Services financiers				
4 910 365	Brookfield Corporation	207 120	279 400	2,36 %
		207 120	279 400	2,36 %
Soins de santé				
720 231	Elevance Health, Inc.	352 853	533 901	4,51 %
11 873 517	Koninklijke Philips NV	542 025	410 373	3,47 %
1 101 976	Revvity Inc.	164 860	158 083	1,34 %
		1 059 738	1 102 357	9,32 %
Produits industriels				
1 971 921	Norfolk Southern Corporation	580 730	579 166	4,90 %
3 762 213	RB Global Inc.	268 510	392 549	3,32 %
1 455 031	Lincoln Electric Holdings Inc.	359 487	375 498	3,18 %
5 946 966	Alfa Laval AB	252 607	356 241	3,01 %
5 089 196	Dayforce Inc.	436 197	345 329	2,92 %
11 179 155	Kubota Corporation	229 090	213 877	1,81 %
12 551 500	Techtronic Industries Company Limited	183 191	196 139	1,66 %
1 104 062	The Middleby Corporation	172 209	185 192	1,57 %
594 638	AMETEK Inc.	87 914	135 618	1,15 %
6 249 615	Grupo Aeroportuario del Pacífico SAB de CV, catégorie B	130 645	134 367	1,14 %
4 584 500	MinebeaMitsumi Inc.	123 835	128 446	1,09 %
		2 842 415	3 042 422	25,73 %
Technologies de l'information				
1 633 358	SAP SE	252 707	453 532	3,83 %
1 504 290	TE Connectivity Limited	158 322	309 576	2,62 %
1 093 711	Qualcomm Inc.	168 765	298 023	2,52 %
385 167	Applied Materials Inc.	94 927	124 350	1,05 %
		674 721	1 185 481	10,02 %
Assurances				
349 581	Fairfax Financial Holdings Limited	166 050	544 063	4,60 %
		166 050	544 063	4,60 %
Matières				
7 742 511	Berry Global Group Inc.	507 167	623 248	5,27 %
9 852 901	Barrick Gold Corporation	225 509	224 843	1,90 %
1 274 973	Franco-Nevada Corporation	193 956	206 801	1,75 %
22 328 722	Nippon Paint Holdings Company Limited	211 044	198 975	1,68 %
		1 137 676	1 253 967	10,60 %

Portefeuille mondial EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2024

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
1 150 490	Immobilier Jones Lang Lasalle Inc.	224 841	323 096	2,73 %
		224 841	323 096	2,73 %
	Total des titres de participation	9 850 466 \$	11 361 694 \$	96,07 %
	Options (note 9)	1 369	221	0,00 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(7 126)		
	Total des placements	9 844 709 \$	11 361 915 \$	96,07 %
	Contrats de change à terme (note 10)		(2 388)	(0,02) %
	Autres actifs moins les passifs		466 926	3,95 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		11 826 453 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1^{er} janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 1^{er} juin 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série IT8. Le 2 novembre 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série AT6, de série A(N)T6, de série FT6 et de série F(N)T6.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plus-value à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés mondiales qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série AT6 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT6 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T6, de série F(N) et de série F(N)T6 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I et de série IT8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 22 août 2024.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

e) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* à compter du 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient entraîné aucun changement aux méthodes comptables elles-mêmes, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations sur les méthodes comptables « significatives » plutôt que sur les « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent des lignes directrices sur les modalités d'application de la notion de caractère significatif aux informations à fournir sur les méthodes comptables, pour aider les entités à fournir des informations utiles et propres à l'entité sur les méthodes comptables, dont les utilisateurs ont besoin pour comprendre d'autres informations contenues dans les états financiers.

Le gestionnaire a examiné les méthodes comptables présentées à la note 3 afin de confirmer que les méthodes présentées sont conformes aux modifications.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Modifications des informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers sont les mêmes que celles qu'il a appliquées dans ses états financiers audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesquels ont été établis selon les IFRS. Le Fonds n'a pas adopté de manière anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications émises mais non encore entrées en vigueur.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées, des montants à payer pour les titres achetés et des charges à payer. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

c) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

d) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

g) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

h) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2024, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net

moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2024 s'est élevé à 63,5 millions de dollars (30 juin 2023 : 59,9 millions de dollars). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 : aucuns frais). Les frais de gestion pour les parts de la série I et de la série IT8 sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT6 et série A(N)T6	1,80 %
Série F, série F(N), série FT6 et série F(N)T6	0,80 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2024, les coûts répartis ont totalisé 1,0 million de dollars (30 juin 2023 : 1,3 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées.

Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I et de série IT8 sont prises en charge par EdgePoint.

4. Opérations entre parties liées (suite)

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les états du résultat global.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de

remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2023, le Fonds avait des pertes suspendues de 27,6 millions de dollars (15 décembre 2022 : 34,3 millions de dollars).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 est présentée ci-après.

	2024	2023
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	12	11
Pourcentage du total des coûts d'opérations	8 %	6 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable.

b) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2024 (en milliers)			
	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actions	11 361 694 \$	– \$	11 361 694 \$
Options	–	221	221
Contrats de change à terme	–	992	992
Contrats de change à terme	–	(3 380)	(3 380)
Total	11 361 694 \$	(2 167) \$	11 359 527 \$

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2023 (en milliers)			
	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actions	10 950 371 \$	– \$	10 950 371 \$
Options	–	3 642	3 642
Contrats de change à terme	–	31 320	31 320
Total	10 950 371 \$	34 962 \$	10 985 333 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2024, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 198,5 millions de dollars (30 juin 2023 : profit de 721,1 millions de dollars).

Au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui s'inscrivent dans les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds

limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2024, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 568,1 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2023 : 547,5 millions de dollars, soit 4,7 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2024					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	6 225 625	69 653	(1 019 337)	5 275 941	44,61 %
Euro	863 905	1	(148 649)	715 257	6,04 %
Yen japonais	541 298	(640)	(8 858)	531 800	4,49 %
Couronne suédoise	541 458	–	–	541 458	4,58 %
Dollar de Hong Kong	428 514	–	–	428 514	3,62 %
Livre sterling	167 259	–	–	167 259	1,41 %
Peso mexicain	134 366	–	–	134 366	1,14 %
	8 902 425	69 014	(1 176 844)	7 794 595	65,89 %

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

31 décembre 2023

Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	5 931 191	56 995	(822 735)	5 165 451	43,72 %
Euro	1 168 561	–	(148 458)	1 020 103	8,63 %
Couronne suédoise	547 806	–	(923)	546 883	4,63 %
Yen japonais	403 739	–	–	403 739	3,42 %
Dollar de Hong Kong	336 067	–	–	336 067	2,84 %
Livre sterling	154 313	–	–	154 313	1,31 %
Roupie indienne	–	252	–	252	0,00 %
	8 541 677	57 247	(972 116)	7 626 808	64,55 %

Au 30 juin 2024, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 389,7 millions de dollars ou 3,3 % du total de l'actif net (31 décembre 2023 : 381,3 millions de dollars, soit 3,2 % du total de l'actif net).

Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Comme les passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
30 juin 2024			
À payer pour les parts rachetées	6 775	–	6 775
À payer pour les titres achetés	33 616	–	33 616
Contrats de change à terme	–	3 380	3 380
	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
31 décembre 2023			
À payer pour les parts rachetées	7 351	–	7 351
À payer pour les titres achetés	12 278	–	12 278

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des options

30 juin 2024					
Options d'achat	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
Achat \$ US/vente HKD	22 août 2024	7,84	196 192 500	684 \$	28 \$
Achat \$ US /vente HKD	22 août 2024	7,80	119 685 000	685	193
				1 369 \$	221 \$

10. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2024				
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)
12 juillet 2024	35 000 \$ US	48 166 \$ CA	1,3762	300 \$
31 juillet 2024	31 000 \$ US	42 452 \$ CA	1,3694	75
11 septembre 2024	58 000 \$ US	79 499 \$ CA	1,3707	296
26 septembre 2024	132 000 \$ US	180 510 \$ CA	1,3675	321
				992
17 juillet 2024	202 000 \$ US	274 074 \$ CA	1,3568	(2 148) \$
25 juillet 2024	5 000 \$ US	6 821 \$ CA	1,3641	(15)
13 août 2024	1 000 \$ US	1 358 \$ CA	1,3584	(8)
19 août 2024	194 000 \$ US	264 245 \$ CA	1,3621	(824)
26 août 2024	25 500 \$ US	34 721 \$ CA	1,3616	(115)
27 août 2024	35 000 \$ US	47 713 \$ CA	1,3632	(100)
3 septembre 2024	27 500 \$ US	37 454 \$ CA	1,3620	(106)
19 septembre 2024	101 250 EUR	148 585 \$ CA	1,4675	(64)
				(3 380)
Nombre total de contrats	12		Juste valeur nette	(2 388) \$

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

30 juin 2024 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	992	992	–	–	992
Contrats de change à terme – passifs	(3 380)	(3 380)	–	3 380	–

31 décembre 2023 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	31 320	31 320	–	–	31 320
Contrats de change à terme – passifs	–	–	–	–	–

12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

	30 juin 2024 (en milliers de dollars)	31 décembre 2023 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2024 (en milliers de dollars)	30 juin 2023 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	–	113
Commissions des agents – CIBC Mellon	–	(28)
Produits tirés du prêt de titres	–	85

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207
